

A la suite de son assemblée générale.

L'assemblée générale du collectif Droit au Savoir a créé lors de son assemblée générale annuelle statutaire, un club des partenaires dont la Fondation Crédit Coopératif est le premier membre. *"La Fondation Crédit Coopératif met en œuvre la politique de mécénat du Groupe Crédit Coopératif. En nouant des partenariats avec les mouvements et organismes de l'économie sociale dans les domaines du développement durable, de la lutte contre l'exclusion, de la solidarité internationale, de la recherche, ou de l'accès à la citoyenneté des personnes handicapées, elle s'engage auprès de celles et ceux qui trouvent des réponses durables aux enjeux de notre société actuelle."*